

LE TAPA-SABLLIA

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVONAND | 24^E ANNÉE | N° 01 | FÉVRIER 2017



UN NOUVEL ATTRAIT POUR YVONAND

Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Informations officielles	3-7
Vie associative	8-15
A votre service	16

Une borne de recharge est désormais disponible pour les véhicules électriques et hybrides. Située sur le parking de la COOP, elle permet à deux véhicules de faire simultanément le plein d'électricité.

La Municipalité souhaite encourager l'utilisation de véhicules non-polluants avec cette nouvelle installation, signe d'engagement pour un développement

durable et pour la protection de l'environnement.

La commune s'engage aussi, pour sa propre consommation, à favoriser la production d'énergies renouvelables et locales: elle a contracté, en 2016, un contrat "Via Romande" auprès de la Romande Energie, qui certifie une électricité 100% Suisse romande et renouvelable.

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni le 5 décembre 2016. Il a traité les 8 objets suivants:

Préavis déposés:

Préavis 2016/18 – Règlement sur la gestion des déchets – Mise en conformité du financement de la gestion des déchets urbains.

Préavis 2016/19 – Vente d'un terrain communal, rue l'Impasse 5, parcelle No 1848, plan folio No 11, propriété de la commune par DDPS.

Préavis acceptés:

Préavis 2016/13 – Octroi d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions immobilières pour la législature 2016-2021.

Préavis 2016/14 – Octroi d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021.

Préavis 2016/15 – Détermination du prix de vente au m2 des parcelles au lotissement des Goilles pour l'année 2017.

Préavis 2016/16 – La compétence à accorder à la municipalité pour la législature 2016-2021 d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles.

Préavis 2016/17 – Budget 2017.

Préavis refusé:

Préavis 2016/10 – Vente d'une surface d'environ 6'200 m2 à détacher de la parcelle n° 326, Marais de Mordagne, en faveur de Coop qui désire y construire un magasin alimentaire.

Dates des prochains Conseils

Forum du Collège de Brit

13 mars 20h00

24 avril 20h00

Lieu à définir

23 juin 20h00

Retrouvez les préavis sur le site de la commune: www.yvonand.ch

Déchets

Compenser les coûts par de nouveaux revenus

La gestion des déchets pèse lourdement dans le budget communal. En 2015, ce sont près de 300'000 francs qui ont été à la charge de la collectivité. Afin de répondre au principe législatif du pollueur-payeur, la Municipalité va introduire deux nouvelles taxes pour compenser ces frais. La première touchera l'ensemble des ménages et entreprises. La seconde concernera uniquement les personnes bénéficiant du ramassage porte à porte des déchets verts et ménagers.

Yvonand est dans l'illégalité par rapport à la loi vaudoise sur la gestion des déchets. En effet, notre commune ne devrait plus recourir au revenu de l'impôt pour financer l'élimination de ses déchets urbains.

La loi fédérale sur la protection de l'environnement a introduit dès 1997 le principe du pollueur-payeur. Celui qui produit un déchet doit en assumer la gestion. Il n'est pas possible de mettre en place un financement proportionnel pour tous les types de déchets. La loi vaudoise stipule que 40% au minimum devraient être couverts au moyen de taxes proportionnelles. Notre commune dispose depuis 2010 de la seule taxe au sac. Ce revenu, complété par la rétrocession sur le verre et les bouteilles en PET, est très loin d'atteindre cet objectif.

Cette situation s'explique en très grande partie par le fait que les déchets verts ainsi que les déchets encombrants pris en charge gratuitement dans notre commune représentent à eux seuls plus de 20% de nos charges. Beaucoup de communes ont mis en place une facturation proportionnelle à la

quantité de ces deux types de déchets pour augmenter leurs revenus.

A Yvonand, la prise en charge gratuite des couches-culottes, comme celle du Sagex, tend encore à limiter le revenu issu de la taxe au sac.

En 2015, après déduction des recettes, plus de Fr. 300'000.- de charges pèsent sur le budget de fonctionnement.

Pour la législature 2016-2021, la Municipalité doit faire face à d'importants investissements. Elle a proposé au conseil communal de ne pas recourir à une augmentation d'impôt en 2017. Elle envisage par contre d'introduire le financement de la totalité des déchets urbains par un système de taxe et d'en évaluer les effets sur les finances communales avant d'envisager d'éventuelles nouvelles mesures.

Il est donc grand temps de réviser notre règlement communal sur la gestion des déchets. Le projet de révision du règlement communal sur la gestion des déchets prévoit ainsi d'introduire 2 nouvelles taxes.



Taxe forfaitaire

Une taxe forfaitaire sera appliquée à l'ensemble des habitants de plus de 18 ans, aux entreprises recensées dans la commune ainsi qu'aux résidences secondaires. Cette taxe sera calculée sur la base des résultats comptables de l'année écoulée et en fonction du budget établi par la Municipalité pour l'année suivante. Les excédents ou les déficits seront reportés de manière à

atteindre l'équilibre. Le montant de la taxe sera fixé d'année en année par décision municipale. Sur la base du budget 2017, le montant de cette taxe a été fixé à Fr. 108.00 par année.

Une déduction de Fr. 50.00 est prévue:

- par ménage comprenant au minimum 1 enfant de moins de 18 ans.

- pour chaque étudiant ou apprenti de 18 à 25 ans, sur demande écrite et en fournissant une attestation d'étude.

Sur demande écrite, une exonération de 50% de la taxe forfaitaire pourra être attribuée aux habitants disposant de revenus inférieurs ou égaux au revenu minimum d'insertion.

Pour les entreprises, une exonération totale ou de 50% de la taxe forfaitaire est prévue en fonction de l'utilisation des infrastructures communales et des tournées de ramassage de déchets qu'elles utilisent.

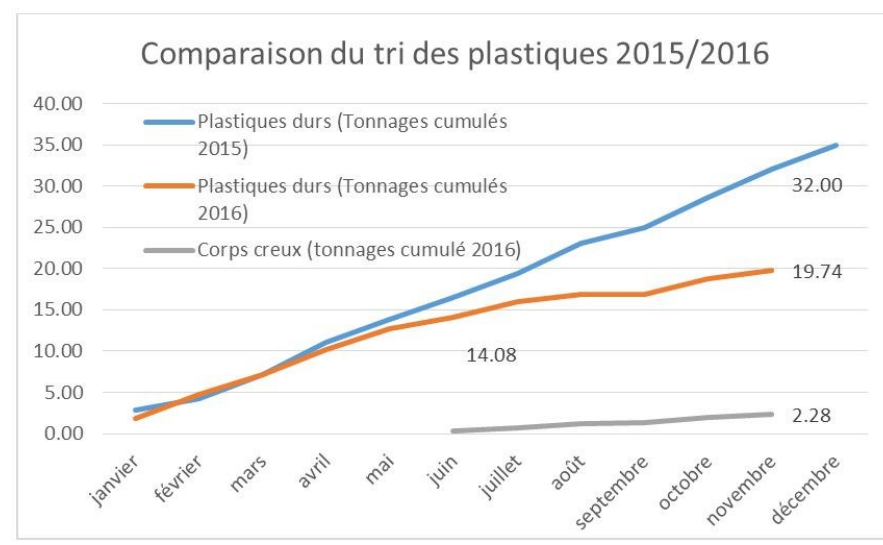
Taxe spéciale

Le ramassage porte à porte des déchets compostables (déchets verts et de cuisine) sera financé par le biais d'une vignette annuelle. Cette vignette couvrira les frais de ramassage porte à porte.

Le coût de la valorisation de toutes les fractions de déchets compostables (gazon, branchage, déchets de cuisine), y compris ceux déposés aux Vursys, restera donc gratuit. Leur prise en charge financée par la taxe forfaitaire sera donc répartie sur l'ensemble de la population. Ce choix est lié à la difficulté dans la mise en place d'une taxe proportionnelle.



Pour rappel, la séparation des flaconnages et un tri amélioré des plastiques durs a débuté fin mai 2016. Les 6 mois échus depuis cette modification permettent de tirer un premier bilan. En novembre 2016, plus de 2 tonnes de flaconnage et plus de 5 tonnes de plastiques durs ont été valorisés sous forme de matière par RC-Plast. En 2015 à la même période, 32 tonnes de plastiques mélangés et de mauvaise qualité étaient incinérés. Grâce aux efforts de chacun, cette différence représente une économie directe de près de Fr. 3'500.- sur la gestion des plastiques. Les 10 tonnes de plastiques souples non valorisables ont été incinérées avec les ordures ménagères augmentant ainsi les recettes liées à la taxe au sac. Le tri c'est bon pour l'environnement et pour les finances communales. L'amélioration de nos infrastructures et des pratiques permettront à l'avenir de maîtriser les coûts de la taxe forfaitaire.



Horaires d'ouverture des déchetteries

Bureau communal

Lu-Je: 7h30-17h30
Vendredi: 7h30-16h30
Samedi: 9h00-12h

Les Vursys

Mercredi: 13h00-17h00
Vendredi: 13h00-17h00
Samedi: 13h00-17h00

25 mars 2017

De l'amiante chez vous ?

Bien qu'interdit en Suisse depuis 1989, l'amiante se rencontre encore souvent dans notre environnement bâti, de la remise de jardin jusqu'aux toitures des habitations. Les fibres d'amiante, utilisées dans le passé par l'industrie pour leurs propriétés de résistance mécanique et thermique, pénètrent profondément dans les poumons. Elles exposent au risque de développement de maladies telles que des cancers, après une période de latence de 20 à 40 ans.

De l'amiante est notamment présent dans les objets en fibrociment fabriqués avant l'interdiction de cette substance. Il s'agit d'objets d'usage courant tels que bacs à fleurs, plaques ondulées, dalles et tuiles. Bricoleurs amateurs comme professionnels de la construction, nous sommes tous susceptibles de manipuler de tels objets. Or le fibrociment devient dangereux dès lors qu'il est cassé, percé, poncé, meulé voire déplacé sans précaution.

L'amiante se rencontre également dans de nombreux matériaux tels que colles de carrelage et de faïence, mastics de vitrage, revêtements de sols synthétiques et matériaux d'isolation. Le risque lié à l'exposition aux fibres d'amiante constitue un enjeu de santé publique majeur.

Le Conseil d'Etat a adopté un plan global d'actions et met sur pied la

collecte vaudoise des déchets en fibrociment amianté

le samedi 25 mars 2017.

L'action est réservée aux ménages de la commune. Les entreprises utilisent leurs propres filières professionnelles.

La collecte se limite aux objets en fibrociment, l'apport de toute autre

substance amiantée en déchèterie étant exclu.

Les déchets amiantés, même s'ils sont en fibrociment et en bon état, doivent être manipulés avec précaution. Ils doivent être soigneusement conditionnés, de façon à ce que les fibres d'amiante ne puissent pas s'échapper dans l'air, et clairement identifiés.



Bacs à fleurs, plaques, dalles, tuiles ondulées datant d'avant 1991

Mode d'emploi

- ⇒ **Procurez-vous des sacs et des autocollants à la déchèterie**
- ⇒ **Emballez les objets en fibrociment amianté sans les abîmer, ni les casser**
- ⇒ **Emmenez-les à la déchèterie le samedi 25 mars**

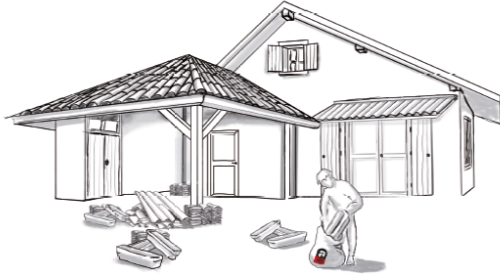
De l'amiante CHEZ VOUS ?

SAMEDI 25 MARS 2017

Collecte vaudoise des déchets en fibrociment amianté



ATTENTION
CONTENU
DE L'AMIANTE
Respecter les consignes
d'emballage
pour le avertir.
Rendre
les images
de déchets



Procurez-vous les sacs adéquats dans votre déchèterie.

Emballez dans les sacs les objets en fibrociment amianté datant d'avant 1991, sans les abîmer ni les casser. Amenez-les à la déchèterie.

Pour votre sécurité

Informez-vous avant d'entreprendre des petits travaux à domicile.

www.vd.ch/amiante
















Agenda 21 – C'est quoi au juste ?

Ce chiffre 21, car il s'agit d'un programme à l'échelle mondiale pour le XXI^e siècle, définit les structures et les moyens pour se diriger vers un développement durable. Le développement durable est une vision à long terme d'évoluer aujourd'hui sans compromettre demain.

En juin 2011, la Municipalité a signé une Charte pour le développement durable, lisible en ouvrant ce lien: http://www.yvonand.ch/v2/Charte_developpement_durable_Yvonand.html.

Cette charte élaborée par les citoyens du village propose, à l'issue d'une « chasse aux idées », plusieurs projets réalistes et concrets. Certains, comme les jardins familiaux, le local des jeunes et le réfectoire scolaire ont abouti. D'autres ont été partiellement réalisés, comme les pistes cyclables et l'éclairage écologique.

Afin de mener à terme les autres projets et également des nouveaux, la Municipalité a décidé d'engager un(e) coordinateur(trice) Agenda 21 qui a également pour tâche de publier un article sur le développement durable dans chaque Tapa-Sabllia.

En juillet 2014, la Municipalité m'a engagée et je suis à votre disposition et ouverte à toute suggestion ou question. Voici mes coordonnées pour me contacter :

Suzanne Remache, 9, rue Oche-Berthoud, 024 430 10 30 – 076 386 12 37, agenda21@yvondand.ch

Bornes pour voitures électriques

Un pas vers le développement durable !

Une borne de recharge est désormais disponible pour les véhicules électriques et hybrides. Située sur le parking à l'entrée du parking de la COOP, elle permet à deux véhicules de faire simultanément le plein d'électricité. Avec cette nouvelle installation, la Municipalité souhaite encourager l'utilisation de véhicules non-polluants.

En 2016, la Municipalité a passé un contrat de partenariat « financement partagé » avec l'entreprise Green Motion SA de Bussigny pour l'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques desservant 2 places de parc du parking du Pré de l'Hôtel de Ville. Green Motion a pris en charge la borne et dans l'avenir la totalité de la maintenance; la commune a couvert les frais de connexion électrique, les frais de pose et à l'avenir l'alimentation électrique. Une rétrocession des frais d'utilisation par les particuliers à raison de 50% reviendra à la commune et devrait couvrir la facture d'électricité. Pour débiter et en accord avec l'exploitant, un tarif de recharge de Fr. 0,50/kWh + Fr. 1.50 fixe, sera appliqué.

Aujourd'hui, l'argument des vendeurs de bornes est lié au fait que la technologie électrique doit faire face à un nouveau défi qui est celui d'augmenter le nombre des stations de recharge. Pour les communes, cette nouvelle donne constitue une véritable opportunité, car elles peuvent installer ces bornes

électriques sur leurs terrains afin d'en faire bénéficier leurs administrés, leurs entreprises ainsi que les touristes.

Une borne tout terrain

La borne installée est une Network Two 22 kW Online, soit une borne de recharge à usage public. De par sa robustesse et son revêtement anti-graffiti, elle est conçue pour résister aux intempéries et au vandalisme. Elle permet de recharger simultanément deux véhicules. En plus de ses capacités de recharge, la borne possède des systèmes d'identification et de paiement par cartes RFID, SMS, cartes de crédit, carte Green Motion, carte evPass, cartes contacless Pay-pass/payWave. Enfin, elle est gérable à distance.

Avantages de la borne Nertwork Two:

- une solution compatible avec tous les véhicules électriques du marché (prise type 1 & 2)
- le matériel, la conception et la production sont suisses (atelier protégé Polyval)

- un réseau de 600 bornes privées et 220 bornes publiques en Suisse, avec 1600 bornes programmées d'ici 2019
- le choix d'une politique tarifaire, soit un système quasiment auto-financé, avec un minimum de charges futures pour la commune
- accès permanent aux données d'utilisation des bornes
- une gestion du décompte de facturation pour la commune
- une application permettant de localiser les bornes les plus proches, de voir en temps réel si elles sont disponibles et de les réserver

Pour la Municipalité et notre commune, c'est en définitive:

- un engagement pour un développement durable et pour l'environnement
- une participation à la lutte contre la pollution, à la réduction de gaz à effet de serre



Green Motion, entreprise indépendante fondée à Lausanne en janvier 2009, conçoit, produit et distribue des systèmes de recharge pour véhicules électriques. Elle fait partie des pionniers du marché des infrastructures de recharge. Depuis plus de quatre ans, elle installe ses bornes avec succès à travers l'Europe. Cette société est convaincue que le succès des véhicules électriques est fortement lié à la mise en place d'un réseau performant de recharge. C'est pourquoi, la mise en réseau des bornes de recharge reste la priorité de Green Motion et son atout majeur, notamment grâce à ses logiciels de gestion. Son projet de réseau d'ici 2019 a été baptisé EVPass (Electric Vehicle Charging Solutions).



- la promotion d'une énergie non-polluante
- favoriser ceux qui veulent moins polluer, être attentif à leur utilisation de l'énergie
- un attrait de plus, un point d'accroche pour Yvonand (tourisme, économique, etc.)
- participer activement et concrètement comme partenaire du développement d'une nouvelle technologie et d'un réseau

... et c'est aussi bon pour l'image de notre commune !

La commune s'engage aussi, par sa propre consommation, à favoriser la production d'énergies renouvelables et locales. Elle a contracté, en 2016, un contrat "Via Romande" auprès de la Romande Energie, qui certifie une électricité 100% Suisse romande et renouvelable.

Consultez : www.greenmotion.ch;
www.evpass.ch;



Se balader ou slalomer entre les crottes ?

Il faut choisir !

Les Suisses aiment les animaux de compagnie et près d'un foyer sur trois en possède un. Les chats et les chiens sont les plus représentés avec près d'un 1,4 millions de chats et 550'000 chiens recensés. S'ils apportent beaucoup à leurs propriétaires, ils représentent une problématique pour les collectivités publiques. Le point sur les règlements en vigueur.

Accueillir un animal de compagnie au sein de son foyer représente des avantages certains. Que ce soit au sein des familles ou pour une personne vivant seule, la présence d'un chat ou d'un chien favorise auprès des enfants, la socialisation et offre une compagnie aux personnes vivant seules.

Pour les collectivités publiques, les animaux de compagnie représentent une problématique à gérer. En effet, il est de la responsabilité des communes notamment d'assurer une coexistence harmonieuse également avec ces compagnons.

Le règlement communal précise dans son chapitre 2, les principes à respecter, notamment en termes d'ordre et de tranquillité publique. L'accroissement du nombre de chiens et de chats au sein de la commune (+ 17% en 3 ans) a pour conséquence une augmentation des souillures sur le domaine public.

La Municipalité reçoit très régulièrement des plaintes dans ce sens.

Il convient donc de rappeler quelques règles élémentaires pour éviter une dégradation de la situation.

Selon ce règlement, article 29 alinéa 3, «des détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour les empêcher de souiller les propriétés publiques ou privées». En particulier, les propriétaires de chiens disposent de nombreuses poubelles offrant des sacs rouges pour ramasser les crottes de leurs compagnons. Ces infrastructures sont, rappelons-le, payées par l'impôt annuel.

Nous vous remercions de poursuivre vos efforts et éviter que les chemins de promenades restent agréables.

Le règlement se trouve sur www.yvonand.ch.



Les joies de l'hiver

Samedi 14 janvier 2017, je me ballade avec mes enfants dans le village. Je remonte la rue de Vergers. Mes enfants sont derrière moi et me voilà replongé dans mes souvenirs d'enfance... Le fameux chemin de l'école et les batailles de boules de neige. Je ramasse de la neige fraîche sur la plate-bande et quoi de plus drôle que de lancer quelques boules de neige et de les esquiver. Mais voilà la belle surprise une boule moitié neige moitié merde de chien... Heureusement je portais des gants !

Une autre surprise un peu plus loin sur la rue des Vergers.

Le ou la propriétaire du chien se reconnaîtra sûrement. Alors je profite de ce message pour remercier tous les propriétaires de chien qui respectent les autres et je méprise celui ou celle qui a cassé la magie de ce bon moment avec mes enfants...

Romano Dalla Piazza,
Municipal des travaux

Le site internet fait peau neuve

Louer le refuge du lac ou la salle polyvalente, trouver les horaires des déchetteries ou de l'administration, découvrir la richesse des sociétés locales? Vous trouverez toutes ces informations sur le site internet de la commune. Complètement remanié, il offre une vitrine plus moderne pour les usagers et permet une mise à jour facilitée pour le personnel de l'administration communale.

Mis en ligne en 2005, le site internet de la commune n'a que peu évolué depuis lors. Sa technologie vieille de plus de 10 ans demandait des compétences techniques et nécessitait une mise à jour « manuelle ». Il était ainsi impossible de rendre le personnel communal autonome.

Conséquence ? Les informations que l'on y trouvait étaient souvent fausses ou obsolètes.

Pour remédier à ce problème, un nouvel outil de gestion du site a été mis en place en 2016. Son ergonomie et sa prise en main facilitée permettent désormais au personnel communal d'être autonome et d'actualiser rapidement les contenus.

Parallèlement à ce lifting technique, le site a été revu de fond en comble au niveau graphique: couleurs plus chaleureuses, large place laissée à la photographie et modules de recherche plus performants.

Suivant l'utilisation croissante sur les smartphones et les tablettes, le site s'adapte désormais automatiquement à ces divers écrans. L'expérience utilisateur s'en trouve donc grandement améliorée.

Les contenus restent aujourd'hui proches de ceux de l'ancien site. Ils augmenteront dans le temps.

Partez à la découverte !
www.yvonand.ch

Administration communale

Coordonnées générales

Commune d'Yvonand Av. du Temple 8 Case postale 56 1462 Yvonand Tél. 024 557 73 00 Fax 024 557 73 01 greffe@yvonand.ch	Lundi-Jeudi 07h30 – 12h00 13h30 – 17h30 Vendredi 07h30 – 12h00 13h30 – 16h30
--	---

Services communaux

Secrétariat municipal, greffe Mme Viviane Potterat	Tél. 024 557 73 05 Fax 024 557 73 01 greffe@yvonand.ch
Bourse communale M. Jean-Pierre Cachin	Tél. 024 557 73 07 bourse@yvonand.ch
Bureau technique M. Emmanuel Volery	Tél. 024 557 73 02 Fax 024 557 73 03 technique@yvonand.ch

Contact
Administration communale
Av. du Temple 8
Case postale 56
1462 Yvonand
Tél. 024 557 73 00
Fax 024 557 73 01
greffe@yvonand.ch

Localiser

Infos complémentaires
• Normes de sécurité pour manifestations (ECA)

Annuaire des associations et sociétés locales

Yvonand compte plus de 30 sociétés et associations permettant aux habitant-e-s de découvrir une passion, faire de l'exercice physique et faire connaissance.

La majorité d'entre elles font sont regroupées au sein de l'Union des sociétés locales, organisation laïque qui a pour objectif principal de coordonner le calendrier annuel des manifestations. Ces sociétés sont signalées par le mot-clé «usls».

Contact
Administration communale
Av. du Temple 8
Case postale 56
1462 Yvonand

Chevaux à la rue de la Mauguettaz

Autorités
Le 1er juillet 2016, les autorités communales ont changé. Découvrez les sept conseillers municipaux et vos 50 représentants au Conseil communal.

Déchetteries
A côté des deux déchetteries principales, la Commune met à disposition des habitants plusieurs points de collectes.

Louer la salle polyvalente
Epicentre des manifestations organisées à Yvonand, la salle polyvalente peut être louée pour votre événement.

Le chiffre
3198
Habitants à Yvonand

A la découverte du trésor de l'Espace Gutenberg

Dans ce numéro du Tapa-sabllia nous allons vous faire découvrir la gravure en taille douce, ou impression en creux.

Cette technique voit le jour au milieu du XV^e siècle. On en attribue la découverte à un orfèvre florentin. La taille douce est une gravure en creux obtenue généralement sur une fine plaque de cuivre, au moyen de burins ou de pointes d'acier, ou par des morsures à l'acide.

L'artiste grave dans le métal des sillons plus ou moins larges et plus ou moins profonds selon l'intensité des noirs qu'il veut obtenir.

Voici différents procédés de gravure :

Gravure au burin

Celui-ci est poussé en avant, dégagant un filament de cuivre.

Gravure à la pointe sèche

Il s'agit d'entamer le cuivre en tirant une pointe d'acier qui crée des bourrelets métalliques (barbes). En conservant ces barbes, on confère au dessin un certain velouté.

D'autres techniques apparaissent durant les siècles suivants :

Gravure à l'eau forte en 1513

Dans ce cas, on dégraisse la plaque et on l'enduit d'un vernis spécifique. En rayant légèrement la couche de vernis avec un objet pointu, on parvient juste à mettre à nu le métal que l'on passe ensuite dans un bain d'acide (morsure). Les dégradés de teintes sont obtenus en couvrant certains endroits avec du vernis avant de replonger la plaque dans l'acide.

Gravure à la manière noire en 1642 et l'aquatinte en 1750.

A l'Espace Gutenberg vous avez la chance de pouvoir admirer deux presses « taille douce ». Celle présentée dans le dernier numéro du Tapa-sabllia de l'an passé, et qui date de 1750, est construite entièrement en bois à l'exception du mécanisme de démultiplication installé en 1890. L'autre presse, plus récente, a vu le jour au milieu du XX^e siècle.

Pour faire une épreuve en taille-douce, l'artiste couvre la plaque gravée avec une bonne couche d'encre à l'aide d'un rouleau. Afin de faire pénétrer l'encre dans les interstices les plus fins, il la masse vigoureusement avec ses doigts.

Ensuite, il enlève le grand surplus d'encre avec un tissu spécial (tarlatane). Pour finir il nettoie la surface avec la paume de la main, tout en finesse, sans vider les creux du dessin. La plaque est alors posée sur le chariot de la presse. Une feuille de papier de bonne qualité légèrement humidifiée sera posée dessus, puis un molleton (lange) épais couvrira le tout. En tournant la manivelle on fera avancer le chariot et son contenu sous le cylindre. La forte pression exercée par celui-ci permet ainsi de « rechercher » l'encre dans les creux et de fixer le dessin sur le papier.

Ce procédé a donné naissance en 1879 à l'héliogravure qui permet de reproduire avec une grande finesse des tons riches et veloutés. *jpG*

Ouverture de l'Espace Gutenberg

Vous êtes les bienvenus à la petite Amérique 2 **les mardis dès 19 h. 30.**

Pour les groupes, on organise des visites sur demande avec guide et démonstrations. Informations complètes sur

www.espacegutenberg.ch .



Nettoyage de la surface du cliché en cuivre avec la paume de la main. Au premier plan, 3 burins et une pointe sèche.



Passage du cliché sous le cylindre avec le papier et le molleton

Cette année, il y aura de la Menthue au menu des Marcha-Sabllia !

En effet, car cette quatrième année de la formation de notre club de marche sera principalement consacrée à la découverte des richesses de notre belle et sauvage rivière, depuis ses sources dans les bois du Jorat jusqu'à son embouchure dans le lac de Neuchâtel. Avec quelques autres marches en plus pour pimenter le tout.

Voici donc un petit aperçu des deux premières sorties 2017 – ouvertes à tout un chacun.

Le mercredi 15 mars 2017, nous commencerons par une petite marche toute fribourgeoise de 13 km, allant de Cugy FR à Cheyres. En passant par Vesin, nous traverserons la Petite Glâne aux Granges de Vesin. Puis toujours par les sentiers campagnards, nous franchirons le ruisseau du Bainoz pour arriver au hameau de La Vounaise. Et après un saute-mouton par-dessus l'autoroute, nous descendrons à Cheyres par le sentier des gorges du Combodon. Si vous souhaitez vous joindre à nous, présentez-vous en gare d'Yvonand pour le train de 9h40 avec un billet simple Yvonand-Cugy et un pique-nique. Pour le retour en train, nous achèterons le billet à Cheyres, et devrions être de retour à Yvonand gare à 14h47.

Le mercredi 19 avril 2017, nous ferons la première étape (à ne pas manquer) de la découverte de la Menthue, en marchant de Froideville à Villars-Tiercelin (2-1/2 heures de marche en forêt) pour découvrir ses sources. Nous apprendrons que la Menthue ne prend nom qu'à partir de la confluence de deux autres ruisseaux – ceux de la Corbassière et de la Rosse. Et une fois toutes ces sources vues de nos propres yeux, nous

nous assiérons pour pique-niquer dans un refuge. Pour le retour, nous reprendrons le bus à Villars-Tiercelin et devrions déjà arriver à Yverdon à 14h33 – puis à Yvonand à 15h10. Pour l'aller, prenez un billet Yvonand-Froideville via Yverdon et Echallens. Rendez-vous matinal à Yvonand pour le train de 7h47, ou à Yverdon-gare pour le bus de 8h25. Les balades auront en principe lieu par tous les temps – sauf orages. Pas d'inscription requise, on part avec ceux présents au rendez-vous. Rien à payer, si ce n'est le prix du transport. Des tracés de parcours et autres explications sont disponibles sur demande par *mail* au chef de course ou à l'Office du Tourisme.



Renseignements :

Auprès du chef de course
pierre.steiner@hispeed.ch
ou :

Office du tourisme d'Yvonand :
Tél. 024 430 22 02

Horaires :

Lundi : 9h00 – 13h00

Vendredi : 9h00 – 13h00

A l'agenda

- **1^{er} mars**
USL
Assemblée générale
Salle Polyvalente
- **4 mars**
FSG Yvonand
Loto
Salle Polyvalente
- **11 mars**
Chœur Harmonie
Loto
Salle Polyvalente
- **12 mars**
Pleins-Jeux
Concert Chabada
Temple
- **18 mars**
Club de pétanque
Loto
Salle Polyvalente
- **25 mars**
Fête de printemps
- **25 mars**
Collecte amiante
Déchetterie des Vursys
- **7 avril**
Société des Pêcheurs en Rivière
Loto
Salle Polyvalente

Délais 2017 pour le Tapa-Sabllia

N° d'avril
Délai rédactionnel 15.03.
Parution 12.04.

N° de juin
Délai rédactionnel 15.05.
Parution 15.06.

N° d'août
Délai rédactionnel 15.07.
Parution 15.08.

N° d'octobre
Délai rédactionnel 15.09.
Parution 15.10.

N° de décembre
Délai rédactionnel 15.11
Parution 15.12

Une riche année pour les pompiers

La fin de l'année 2016 a fortement sollicité les membres du DPS Yvonand. Entre mobilisation pour le Téléthon et l'organisation du Noël des familles, les activités ont été riches.

Téléthon 2016: une excellente édition

Le DPS Yvonand ainsi que les JSP d'Yvonand ont participé au Téléthon 2016 qui comme chaque année se déroule les premiers vendredi et samedi de décembre. Le but est de récolter des dons pour combattre les maladies génétiques rares et aider les familles en Suisse.

Vous avez répondu présent aux côtés des familles touchées par les maladies génétiques rares.

C'est ainsi que, grâce à votre soutien, ce n'est pas moins de 288 peluches «Justine» qui ont entre autres été vendues ce qui a permis de réunir la somme importante de Fr. 7'000.-.

Les dons se répartissent à 50% pour la recherche et 50% pour l'aide sociale aux personnes souffrantes.

MERCI et rendez-vous les 8 et 9 décembre 2017 pour les 30 ans du Téléthon suisse

Un Noël avant Noël

Chaque année, le DPS Yvonand organise le traditionnel «Noël des familles» en faveur des membres du DPS et des Jeunes Sapeurs-pompiers. Ce n'est pas moins d'une centaine de participants qui se sont réunis à la caserne le dimanche 4 décembre 2016.

C'était l'occasion de remercier la Municipalité d'Yvonand sans qui cette journée ne pourrait avoir lieu et de nommer les Sergents Thierry Genillod et Olivier Gerritsen au grade de Sergent-Chef. Ils officieront comme remplaçant de Chef de section dès 2017.

Mais, avant tout, c'est l'occasion de remercier les conjointes, conjoints et enfants de chacun de nos miliciens qui

se dévouent, souvent au détriment de la vie de famille, 365 jours par an, 24 heures sur 24 pour garantir nos missions sécuritaires pour la population.

Les enfants ont pu se défouler sur des châteaux gonflables ou visionner en primeur le film «Comme des bêtes».

Le point culminant de la journée: l'arrivée tonitruante, sirène et feu bleu allumés, du Père Noël. Cris et applaudissement des enfants l'accueillent et l'accompagnent auprès du sapin pour la distribution des cadeaux.

En mon nom et celui du SDIS régional du Nord vaudois je tiens à remercier chaleureusement chacun des membres du DPS de son engagement inconditionnel.

Cap Thierry Grünig
chef de site DPS Yvonand



Jeunesse d'Yvonand

Le Souper du 1^{er} janvier

Le 1^{er} janvier 2017, plus de 150 convives se sont retrouvés à la Salle Polyvalente pour voyager autour du monde en compagnie de la Jeunesse d'Yvonand. Le menu a été concocté par le talentueux Valentin Wolf et son équipe. Au menu, cappuccino de potimarron et fleurs séchées, vitello tonnato, risotto et ananas au basilic.

La soirée, conviviale, a été animée au rythme des pays visités.

Après une courte nuit, les membres de la Jeunesse ont parcouru les rues du village pour leur traditionnelle mascarade.

Rendez-vous nombreux l'année prochaine ! Réservez déjà la date !



Fête de printemps

La mode a rendez-vous en mars à Yvonand

Avec les beaux jours revient la traditionnelle Fête du printemps organisée par l'ensemble des structures de garde de l'enfance d'Yvonand et région.

Cette année, le cortège animant les rues du village est placé sous le thème de la mode. Les rues du village serviront de grande scène pour dévoiler les costumes et vêtements de la collection 2017 des maisons de création suivantes:

La garderie du Château de sable, l'UAPE les Castors, le jardin d'enfants Brin d'herbe ou encore les mamans de jour.

Boissons et petite restauration seront en vente à la salle polyvalente, à l'issue du cortège. Les bénéfices servent aux activités des enfants.

Nous espérons vous retrouver nombreux!



Reflets du défilé 2016

**Samedi 25 mars
départ du cortège
à 10h15
rue de la Tannerie**

Parcours:
rue de la Tannerie
rue du Vieux Port
rue du Dr Gallandat
imp. des Pommiers
sentier en gravier
rue des Vergers
av. du Temple
av. de la Gare
Salle Polyvalente

Jeunes gens, à vos plumes !



Depuis plus de vingt ans, le **Prix Interrégional Jeunes Auteurs (PIJA)** propose aux jeunes de 15 à 20 ans de se mesurer à la page blanche (ou à l'écran vierge, c'est selon).

Véritable catalyseur de talents (le lauréat le plus connu à ce jour n'est autre que Joël Dicker, traduit dans le monde entier !), le PIJA incarne également une dimension pédagogique en encourageant les jeunes à l'expression écrite. Cette année, c'est **la prose au sens large** (nouvelle, conte, lettre, prose poétique...) qui leur servira de terrain d'exploitation créative.

L'inscription peut se faire jusqu'au **31 mars 2017**, par voie postale ou par le biais du site Internet www.pija.ch. Nous nous réjouissons de recevoir votre texte !



Demain dès aujourd'hui à Yvonand
www.demain-aujourd'hui.com

A vos jardins !

L'échange informel sur le jardinage du 16 janvier (*Tapa-Sabllia* de décembre) a attiré une douzaine de participants enthousiastes qui ont envie de continuer leur dialogue riche par le biais de l'échange de plantons et d'astuces et d'un e-mail collectif. Vous êtes également invité à rejoindre la liste de l'e-mail collectif en envoyant votre adresse e-mail à Graziella Miranda (mirandagraziella@gmail.com).

Intéressé-e par la permaculture dans un jardin ?

Comment peut-on comprendre « la permaculture » ?
Est-elle distincte des méthodes biologiques ?
Comment faire le mieux possible avec notre sol sablonneux ?
Comment vivre avec nos 'co-habitants' du jardin, comme les limaces ?
Comment composter autant que possible sur notre terre afin de mieux aménager le sol ainsi que réduire les déchets organiques collectifs ?

Pour aborder ces questions et les vôtres, nous vous invitons à dialoguer avec nos « Jardiniers du possible » Winde Decoster et Michel Rossignol (<http://www.jardiniersdupossible.ch/>). Ils ont déjà conçu et semé quatre parties de notre jardin en utilisant les principes biologiques et la permaculture et ils vont continuer à nous aider sur notre chemin vers la permaculture.

Quand ? Le samedi 4 mars 2017 de 15h00 à 16h30

Où ? Impasse du Siau 5 chez Jeannette Regan et Hanspeter Tschäni

Participation libre pour les jardiniers

Renseignements : Jeannette Regan
jregan@bluewin.ch
079 331 11 58

PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Table d'hôtes YVONAND

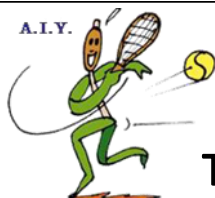
Clos-Buttisys

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Marianne et Jean-Marc Burdet vous accueillent chez eux pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu	La Grand-Moille 7, 1462 Yvonand
Horaire et dates	À midi, les mardis 10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 6 juin 2017
Participation	15 fr. tout compris
Renseignements Inscriptions	Marianne et Jean-Marc Burdet 024 430 12 03 24h à l'avance Transport à disposition sur demande

canton de Vaud
vd.prosenectute.ch



TENNIS-CLUB d'YVONAND

Ce sport t'intéresse ?
Jeune joueur, débutant ou expérimenté,
tu souhaites pratiquer ce sport ?

Alors, retrouve-nous sur les terrains du club chaque semaine
(pendant les périodes scolaires)
à partir de la semaine du 20 mars 2017
en participant aux :

*Cours juniors
organisés par le Tennis Club Yvonand*

Un tournoi interne te permettra de te mesurer
aux autres participants au mois de septembre !

- Cours de "mini-tennis" pour enfants de 5 à 8 ans.
(mini raquettes, petit filet, balles "mousse" à disposition)
- Cours de tennis pour les plus grands, adaptés au niveau et
à la motivation de chacun.
- Tarifs abordables, petits groupes de 4-6 par cours. Moniteurs diplômés.

**accès aux terrains durant toute la saison
pour les participants !!!**

Renseignements et inscriptions jusqu'au vendredi 10 mars :

Marie Bloch tél. 079/203.23.00
Resp. des juniors le soir
marie_bloch@hotmail.com

*A noter que le club organise également des cours pour adultes, sur demande,
par petits groupes et encadrés par des moniteurs expérimentés.*

Voyager en Suisse pour Fr. 40.- ?

Réservez une carte journalière CFF

La Commune dispose de deux cartes
journalières par jour. Elles sont valables sur
tout le réseau CFF sans restriction d'horaires
au prix de

Fr. 40.- pour les habitants d'Yvonand
Fr. 50.- pour les autres personnes

Réservez-les auprès du contrôle des habitants
024 557 73 00 ou
controle.habitants@yvonand.ch

Un article dans le Tapasabllia ?

Envoyez vos propositions
d'article ou votre publicité à l'adresse:

Commune d'Yvonand,
Avenue du Temple 8,
1462 Yvonand
sandrine.gobalet@yvonand.ch

Format des fichiers texte:
Word

Format des fichiers image ou pub:
JPEG ou PDF



VOUS INVITE A VENIR A SA RENCONTRE
ET VOUS ATTEND COMME JOUEUR, COMME PARTICIPANT
OU MIEUX COMME MEMBRE !



**LE 1^{ER} JEUDI DE
CHAQUE MOIS**

**SOIRÉES-JEUX AU BARATHYM :
DÈS 19H30, OUVERT À TOUS, ON JOUE !**



DIMANCHE 11 JUIN

**CASINO DE LA MAUGUETTAZ, DÈS 11H :
BRUNCH – SPECTACLE "LES FURIEUSES"
(THÉÂTRE D'IMPRO) - SUR INSCRIPTION**



**ET EN 2018 :
LE 23 JUIN**

**RALLYE "DES LUCIOLES"
CHUT..... CA SE PREPARE GENTIMENT**

TOUT EST SUR NOTRE SITE WWW.TAPAGE-YVONAND.CH, ON SE REJOINT DE VOUS ACCUEILLIR!

À table avec le FCY

Entre amis, collègues ou avec des clients...

...un repas dans un endroit insolite!

Le Restaurant des Quais et le FC Yvonand vous accueilleront...

le vendredi 2 juin à midi

...dans un lieu atypique de la commune d'Yvonand.

Les réjouissances?

Duo de bondelle et de palée fumées à froid
Crème de ciboulette
Saladine de saison

Gaspacho de petits pois

Pièce de bœuf à l'estragon et tomates confites
Gratin dauphinois et légumes de saison

Croustillant aux fraises et à la rhubarbe

plus d'informations par e-mail à stephanie.giovannini@fcyvonand.ch

YVONAND

à la salle polyvalente

Samedi 18 mars 2017

à 20h00

SUPER LOTO

Fr. 11'400.- de lots en bons d'achat
Système fribourgeois avec contrôle Lotoptic

Abonnement: 30 séries pour Fr. 10.-
Planche de 6 cartons Fr.55.-

Quine Fr.60.-
Double-Quine Fr. 100.-
Carton Fr. 200.-
Jackpot à Fr.20.-

Bons Migros et dans les commerces du village

Ouverture des portes 18h30

ORGANISATION: PETANQUE YVONAND

SUPER LOTO YVONAND

SAMEDI 4 MARS 2017

Salle Polyvalente à 20H00

28 séries pour 10.-
Planches 6 cartes 55.-



CHF 12600.-
QUINE
DOUBLE QUINE
CARTON
en bons d'achat MIGROS
CHF 100.-
CHF 150.-
CHF 200.-

F.S.G. Yvonand, Société de gym.

Concert Pleins-Jeux

Dimanche 12 mars 2017, 17 h 00



Le groupe vocal **CHABADA** (16 voix mixtes) est né en 2012. Il s'intéresse spécialement à restituer à capella les chansons à texte des meilleurs représentants de la chanson francophone ainsi que les créations de son chef-compositeur **Pierre Huwiler**

Infos pratiques

Le concert a lieu au Temple d'Yvonand

Entrée gratuite, collecte

Suite de la saison musicale 2016-2017 :

Di 30 avril, 17h. AG et Concert *Le Temps des Poètes*

Pour en savoir plus : <http://www.pleins-jeux.ch/>

YVONAND

Salle Polyvalente

Système
Fribourgeois

**Samedi 11 mars 2017
à 20h00**

Tableau électronique

		27		57	
S	U	P	E	R	
11				L	O
					60
	4		9		

28 séries pour Fr. 10.-

Ouverture des portes
19h00

**Bons d'achats Migros
Plus de Fr. 7'000.-**

ROYALES

1 carton
3 cartons

5.- Fr
12.- Fr

Organisation
Chœur Harmonie Yvonand



**REJOIGNEZ LE
CHOEUR HARMONIE
YVONAND**



Nous sommes actuellement une quarantaine de chanteurs sous l'experte direction de Raoul Baumann.

Dynamique, entreprenant et créatif, le Chœur Harmonie présente à son fidèle public un spectacle théâtre-musical comprenant des chants tirés de répertoires divers, mais privilégiant la chanson française harmonisée.

**TOUS LES MARDIS DE 20H00 À 22H00
SALLE DES SOCIÉTÉS À YVONAND**

Chœur Harmonie Yvonand
www.choeur-harmonie.ch - info@choeur-harmonie.ch

Pour vos événements de 2017,



vous accueille dans un cadre idéal pour les petits groupes (max.24 personnes). Nos galétières restent allumées jusqu'à 20h30, vous souhaitez venir manger plus tard ? Appelez-nous !

Tous les 1^{ers} jeudis du mois, soirée jeux, organisée par **TAPAGE**, entrée libre, sans inscription.

Mardi à vendredi 8h00 - 20h30
Samedi 8h00 - 17h00
Rue de la Mauguettaz 2 1462 Yvonand
024.430.30.52
www.aubarathym.ch

carrosserie
s.aliberti

Réparation toutes marques
Peinture au four
Véhicule de remplacement
Marbre de redressage
Remplacement de pare-brise
Service pneus

SEBASTIANO ALIBERTI

Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77
Mobile +41(0) 79 684 18 77
Le Grand Nouz 13
CH - 1404 Cuarny
carro.aliberti@bluewin.ch
www.carrosserie-aliberti.ch



Mattmann Optique

VOTRE OPTICIEN À YVONAND

L'ARTISAN D'UNE VUE MEILLEURE



Institut Glorimex

Gloria Dougoud, masseuse diplômée
+ de 20 ans d'expérience au service du bien-être

Massage tête et nuque

Le massage de la tête et de la nuque a la particularité d'agir sur le corps en entier.



Il relaxe tous les muscles en stimulant les nerfs situés dans les parties crâniennes, incite les glandes à libérer les hormones agissant sur le stress et favorise l'équilibre du corps. (durée du massage env. 30 minutes)

Grand Rue 31, Yvonand,
Tel. 079 612 0280
glorimex@bluewin.ch
www.glorimex.com



Nouveau MassageFit Cheyros

Inauguration le 25 février 2017 dès 11.30 jusqu'à 17.00

N'attendez plus, venez-vous faire masser au nouveau salon de massage à Cheyres.



SportFit Cheyros

Route du Ferrajo 24c
1468 Cheyres
WWW.SPORTFITCHEYROS.COM
INFO@SPORTFITCHEYROS.COM
026 664 03 87

YVONAND
079 443 59 90

"...la plus grande des trois,
c'est l'Amour !"
1 Corinth. 13: 13

Aless institut

voir offre de chaque mois sur le site

Votre publicité ici ?

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée p. 9 au plus tard sous forme électronique à l'adresse sandrine.gobalet@yvonand.ch.

Données:

Textes: word Images: JPEG
Annonce prête au bon format:
JPEG ou PDF

Format et prix des publicités

- 1/4 page (9x 11.8 cm): 120.–
- 1/8 page (9 x 6.2 cm): 60.–